

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : Mise à disposition à L'EFS Hauts-de-France-Normandie de l'Espace Concorde, rue Carpeaux pour l'organisation de dons du sang.**

N° : VA\_DEC2020\_448

Service : Direction du protocole, des manifestations et de la sécurité

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

### décidons

De mettre à disposition de l'EFS l'Espace Concorde rue Carpeaux aux dates suivantes :

- le 2 février 2021
- le 27 avril 2021
- le 6 juillet 2021
- le 28 septembre 2021

La mise à disposition sera consentie à titre gracieux conformément aux dispositions tarifaires adoptées par le Conseil Municipal et au règlement intérieur. Une convention sera signée pour ces mises à disposition.

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le lundi 7 décembre 2020

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20200706-177683-AU-1-1  
Date AR Préfecture : mardi 15 décembre 2020